

Attestation de libre commercialisation dans le pays d'origine et/ou de provenance des produits exportés vers l'Algérie

La Chambre de Commerce ⁽¹⁾ :
confirme à la demande de ⁽²⁾ :
la présentation de l'attestation de ce dernier
que le/les produit(s) ⁽³⁾ :
relevant de/des sous position(s) :
.....
fabriqué(s) et/ou commercialisé(s) par ⁽⁴⁾ :
est/sont conforme(s) à la réglementation en vigueur enou à défaut aux
normes internationales en matière d'exigences de sécurité et de protection du
consommateur ⁽⁵⁾
et est/sont commercialisé(s) en ⁽⁶⁾
.....

Signature et cachet de l'entreprise

Chambre de Commerce

(cachet sur l'arrière)

(1) Nom de la Chambre de auprès de laquelle l'entreprise est enregistrée;

(2) Nom, adresse et raison sociale de l'opérateur;

(3) Dénomination et marques commerciales; (remarques supplémentaires pour
le(s) produits concerné(s) comprenant des éléments, tels que code du HS);

(4) Identification du fabricant d'origine et/ou du distributeur;

(5) Citer les références réglementaires et/ou normatives si elles existent;

(6) Pays d'origine et/ou de provenance.